



Béthune, le 08 NOV. 2010

AVIS AUX TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES

Référence : 2633/2010-0283/1104

Objet : Recensement des marinières en janvier-février 2011

direction
du Développement

**L'Insee va procéder à un recensement des marinières en
janvier-février 2011**

Madame, Monsieur,

Comme toutes les personnes vivant en France, les marinières sont concernés par le recensement de la population. Ainsi, les personnes pratiquant la navigation fluviale et habitant sur un bateau immatriculé en France seront recensées en 2011 par l'Insee.

Parce que mieux connaître les évolutions de la société française est utile à tous, vos réponses leur seront essentielles.

Pour réaliser ce recensement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vous enverra le mardi 16 novembre, un SMS.

Si vous ne recevez pas ce SMS, contactez l'Insee par mail (mariniers@insee.fr) ou par téléphone (03 20 62 86 66). Il est important que l'Insee puisse vous contacter pour vous transmettre votre mot de passe afin de vous connecter au site et remplir en ligne les questionnaires.

Les informations recueillies grâce à internet et dans ce cadre ne seront utilisées que par l'Insee pour le recensement et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Merci de votre collaboration.

Le Directeur du développement

175 rue Ludovic Boutleux,
boîte postale 820,
62408 Béthune cedex
téléphone 03 21 63 24 24
télécopie 03 21 63 24 42
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État depuis 1991
TVA intracommunautaire FR 21 552 017 303, SIRET 552 017 303 00 777,
Compte bancaire : agent comptable principal de Béthune,
ouvert à la trésorerie principale d'Arras n° 10071 62000 00001010584 77,
IBAN : FR76 1007 1620 0000 0010 1058 477 - BIC : BDFRFRPPXXX